

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/77

JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 8 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 2 avril 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danièle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Claude Girard, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Fabienne Croze à Christian Roux, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Véronique Ménéghin-caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Françoise Streit à Danièle Montagnon, Pierre Suzzarini à Gilles Barbe, Hélène Rossi à Freddy Riotton.

Votants : 41 Pour : 40 (Fanny Lacroix ne prend pas part au vote)

OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION SITADEL (SUD ISERE TERRITOIRE AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL) – ANNEE 2024

Il est proposé de valider l'adhésion de la Communauté de communes à l'association « SUD ISERE TERRITOIRE AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL » (SITADEL) pour l'année 2024. SITADEL est une association agricole qui œuvre pour le maintien et le développement de l'agriculture en Sud Isère (territoire Communauté de communes du Trièves et Communauté de communes de la Matheysine). La Communauté de communes du Trièves fait partie du Conseil d'administration de SITADEL.

Coût de l'adhésion annuelle à l'association : **40 euros**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de communes du Trièves à l'association «SITADEL» pour 2024
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'empêchement le Vice-président, à signer tout document en rapport avec cette adhésion

Fait à Saint Martin de Clelles, le 8 avril 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 16/4/24 et de sa publication le 16/4/24

